

Communiqué de presse – mardi 10 janvier 2017

Les propositions de Benoit Hamon sur la culture, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche

Ce mardi, Benoit Hamon a présenté ses propositions en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de culture.

Education

Aujourd'hui, la réussite à l'école n'est réservée qu'à quelques-uns et les inégalités scolaires sont très fortes dans notre pays. Cette réalité est intolérable. Quel que soit le capital culturel, économique et social, il faut donner les moyens à chacun de réussir.

Bien des efforts ont été faits par la gauche, pour remédier à la situation catastrophique laissée par la droite en termes d'éducation.

Benoît Hamon veut une école qui permette à chacun de réussir quel que soit son origine sociale ou le quartier où il habite. Il veut une école avec des professeurs reconnus pour le travail qu'ils font tous les jours.

Proposition n°1 : Donner la priorité au primaire et limiter à 25 élèves par classe le nombre d'élèves en CP, CE1, CE2 et à 20 élèves dans les REP et REP +, les territoires ruraux et les Outre-mers.

Proposition n°2 : Mise en place d'un indice social transparent qui évalue objectivement les établissements qui font face aux difficultés sociales les plus importantes afin d'y allouer plus de moyens. Indice en fonction du nombre de bourses, du salaire des parents, du nombre d'enfants dont la langue maternelle n'est pas le français.

Proposition n°3 : Valoriser le travail des enseignants et leur carrière. Revoir la formation continue : chaque enseignant bénéficiera tous les ans de 3 jours, 5 jours ou 10 jours de formation. Une bonification du nombre de jours de congés de formation sera attribuée aux enseignants en fonction du temps passé en REP. Cela suppose la création de 15000 postes supplémentaires.

Proposition n°4 : Rebâtir une carte scolaire et conduire une politique de mixité sociale et scolaire axée sur la sectorisation, l'affectation et un dialogue avec les écoles privées pour qu'elles participent à l'effort de mixité sociale.

Proposition n°5 : Création d'un service public d'aide au soutien scolaire.

Proposition n°6 : Expérimenter le travail en collaboration entre les éducateurs de rue et les établissements défavorisés.

Proposition n°7 : Pour améliorer la situation des élèves en situation de handicap, garantir une formation de qualité et le nombre des AESH.

Proposition n°8 : Repenser l'orientation pour reconnaître toutes les formes de réussites et mettre fin aux discriminations à l'orientation. Mettre en place un nouveau mode d'orientation et d'affectation en fin de troisième afin de lutter contre les inégalités.

Proposition n°9 : Garantir un droit à la scolarisation à 2 ans dans les REP.

Proposition n°10 : Consacrer 2000 postes supplémentaires au remplacement pour qu'aucun élève ne soit sans professeur.

Proposition n°11 : Augmenter de 25% sur cinq ans le budget qu'alloue l'Etat à l'aide aux communes pour les activités périscolaires.

Enseignement supérieur et recherche

Il faut consacrer davantage de moyens à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Proposition n°12 : Augmenter d'1 milliard d'euros par an le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche

Proposition n°13 : Consacrer autant de moyens aux étudiants des universités qu'aux étudiants des grandes écoles, dans le cadre des COMUE.

Proposition n°14 : Réinventer l'orientation dans le supérieur, pour éviter aux étudiants les amphithéâtres surchargés : Grand plan de recrutement de professeurs agrégés, des conseils d'orientation post-bac pour les étudiants non admis dans des filières de leur choix, afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent en Licence générale par défaut, synergie plus importante entre les établissements d'enseignement supérieur et les lycées et réforme du premier cycle avec un tronc commun d'enseignement.

Proposition n°15 : Faire de l'enseignement supérieur à nouveau le moteur de l'ascenseur social, en permettant à tous d'avoir un débouché d'enseignement supérieur près de chez soi.

Proposition n°16 : Assurer un droit à la formation tout au long de la vie : engager une réforme pour faciliter les allers et retours, la prise en compte des certifications et qualifications à l'université, implication plus grande des universités et écoles dans les travaux d'ingénierie pédagogique.

Proposition n°17 : Accélérer la transition numérique dans l'enseignement supérieur : Déploiement d'une politique nationale dans un but de synergies entre tous les acteurs et d'optimisation des coûts dans tous les domaines. Financement par un fonds de transition vers le numérique, rattaché au PIA III et abondé par les régions.

Proposition n°18 : Renouveler les générations d'enseignants-chercheurs en recrutant plusieurs

milliers d'emplois dans l'enseignement supérieur et la recherche, et revaloriser les enseignants chercheurs et les chercheurs en début de carrière, pour rendre les carrières plus attractives.

Proposition n°19 : Continuer l'effort sur l'aide sociale étudiante sur les bourses et sur les logements, en assurant la construction et la réhabilitation de 50 000 logements étudiants sur la mandature.

Proposition n°20 : Soutenir la création d'une nouvelle section « Economie et société » au Conseil National des Universités.

Culture

Axe 1 : Donner les moyens d'une politique ambitieuse

Proposition n°21 : Porter les concours publics (Etat, collectivités...) consacrés à la Culture à 1% du PIB

Proposition n°22 : Rééquilibrer le soutien de l'Etat entre tous les acteurs de la culture

Proposition n°23 : Permettre avec l'article 28 de la loi NOTRE des schémas directeurs entre l'Etat et les collectivités locales, notamment à travers le soutien à l'entrepreneuriat culturel, sous toutes ses formes.

Proposition n°24 : Construire un statut de l'artiste qui ne concerne plus seulement les artistes du spectacle vivant, à travers l'intermittence, qui doit être préservée. Ce statut devra être envisagé dans le cadre du statut de l'actif.

Axe 2 : Renforcer l'accès de tous aux pratiques et contenus culturels

Proposition n°25 : Faire de l'éducation artistique et culturelle, des « Arts Pour Tous à l'Ecole » une priorité interministérielle en partenariat avec les collectivités locales, en lien avec l'éducation nationale.

Proposition n°26 : Généraliser les « Fabriques de Culture » à l'ensemble du territoire

Proposition n°27 : Soutenir les initiatives qui favorisent l'égal accès à la culture, notamment de proximité comme les Passeports culture pour tous les jeunes entre 12 et 18 ans.

Axe 3 : Porter de nouveaux horizons

Proposition n°28 : Promouvoir une politique culturelle à l'échelle européenne, souple et attentive aux émergences ; maintien et développement au niveau européen de l'exception culturelle, qui a permis le prix unique du livre et un mode de financement redistributif du cinéma efficace.

Proposition n°29 : Campagne de numérisation massive des œuvres du domaine public

Proposition n°30 : Développer l'offre légale de contenus culturels numériques ainsi que les moyens

techniques et juridiques de la juste rémunération des artistes.

Proposition n°31 : Soutien de la filière du jeu vidéo

Proposition n°32 : Affirmer la télévision publique comme vecteur privilégié d'information, d'éducation et de culture. Supprimer la publicité et mener une politique de réinternalisation des programmes.

Proposition n°33 : Création d'un nouveau modèle économique pour les médias : la société de médias pour une information de qualité, libre et indépendante, sur un modèle de fondation à but non lucratif.

Proposition n°34 : Mener une politique ambitieuse autour de la langue française. Création d'un Pavillon de la langue française.

Proposition n°35 : Créer un « visa artiste » pour permettre des passages ponctuels (résidence, création, etc.) aux artistes étrangers.

Proposition n°36 : Revenir à la TVA réduite pour le cinéma, conforter la taxe parafiscale sur les billets, renforcer le rôle du CNC, notamment pour la poursuite du soutien aux salles et pour la modernisation numérique et rôle plus important des chaînes de télévision dans le financement du cinéma. Rester ambitieux sur l'éducation à l'image.